

## Compte rendu CFDT du CCE du 27 novembre 2009

# N° 30

nextiraOne

THE COMMUNICATIONS EXPERTS

Les délégués **CFDT**  
au CCE

- ⇒ Claudie BOBET
- ⇒ Dominique EDET
- ⇒ Laurent PAULY
- ⇒ Pierre Henri BEAUVAL



### Délégués Syndicaux

- ⇒ Pierre Henri **BEAUVAL**
- ⇒ Pascal **BERTHELOT**
- ⇒ Philippe **DUBOIS**
- ⇒ Jacky **JOURNET**
- ⇒ Cécile **GAUTIER**
- ⇒ Jean François **GROS**
- ⇒ Bernard **GUYONNAUD**
- ⇒ Laurent **PAULY**
- ⇒ Herve **PHILIPPE**

Date: le 27 Novembre 2009  
<http://www.cfdtnextiraone.fr>

## Deux sujets ont été abordés au CCE, la réorganisation de la DRH et les deux jours de fermeture du 24 et du 31 Décembre 2009

### Réorganisation de la DRH.

L'organisation cible de la DRH est déjà en place, mais les élus y relèvent des dysfonctionnements. Qui par exemple valide les réponses écrites des instances DP ?

La Direction précise que l'organisation n'est pas encore tout à fait en place, mais n'envisage pas un instant que les correspondants DP puissent rencontrer des difficultés ou des pressions.

Autre débat : suite à la centralisation, les décisions ne sont plus discutables. Le responsable sécurité ne possède aucune autorité, les DRH sont classés par métier mais sans réelle autonomie et sont dépourvus des tâches essentielles à leur mission. Les managers subissent et ne peuvent plus prendre la moindre décision.

La CFDT alerte sur les effets pervers de la centralisation : les décisions sont dictées par les actionnaires et actées par le management National sans que personne en région ne puisse débattre.

Voir la déclaration CFDT au dos.

### Fermeture de l'entreprise les 24 et 31 Décembre 2009

La Direction Nationale décide de fermer l'entreprise les 24 et 31 décembre 2009 afin de réaliser une économie de 450K€ par jour de fermeture.

Concernant le Centre Service Clients et les experts terrain, une astreinte renforcée est envisagée en doublant les effectifs d'astreinte.

Les avis concernant ces deux jours de fermeture sont partagés, et deux débats se posent :

la fermeture de l'entreprise répond à la demande de certains services et peut nous satisfaire. Cependant, ces deux jours peuvent être assujettis soit à une charge importante de travail, soit au contraire à une charge minime.

Afin de pouvoir donner un avis motivé sur la question de la fermeture, la CFDT aurait souhaité avoir une estimation du

nombre d'interventions prévues.

l'autre débat est d'ordre économique. La motivation de la Direction pour la fermeture de l'entreprise les 24 et 31 décembre est l'économie de 900K€, s'inscrivant dans la recherche d'un résultat positif pour 2009. Pourquoi vouloir à tout prix éviter un résultat négatif ? A cause d'un souci économique, d'un changement d'actionnaires... ? Les raisons invoquées ne sont pas claires, et nous craignons que l'année 2010 soit déjà jouée.

Pour la CFDT et le CCE, nous sommes en situation d'alerte ou appelée droit d'alerte.

### Conclusion :

La Direction a décidé coûte que coûte le déploiement de l'organisation RH, avec ou sans l'avis du CCE.

Au prochain CCE du 15 décembre, deux points seront à l'ordre du jour: L'informatique et l'instance CE Unique.

Au Cours de l'année 2009 ,  
aux dernières élections pro-  
fessionnelles dans notre sec-  
teur d'activité, de plus en plus  
de cadres font confiance à la  
CFDT .

La CFDT est reconnue pour  
ses valeurs , la solidarité ,  
l'écoute , la défense , l'accom-  
pagnement des ses  
Adhérents.



<http://cadresensemble.net>



## Les Déclarations CFDT au CCE du 27 novembre 2009 .

### Déclaration CFDT, consultation réorganisation de la DRH au Comité Central d'Entreprise du 27 Novembre 2009

Le système de management imposé à NextiraOne est aussi celui de nombreuses entreprises , pour ce qui concerne plus particulièrement les salariés et les cadres..

Leurs Paroles, les Cadres : « les décisions se prennent sans nous », « on nous empêche d'être productif », « tout est sous ordre des actionnaires », « il n'y a plus aucune marge de manœuvre pour nous »... Les témoignages se recourent pour dénoncer les systèmes de management imposé.

A Nextiraone , celui-ci il peut se résumer ainsi :

- Un système de plus en plus centralisé de décision qui laisse de très nombreux cadres et managers démunis, non partie prenante dans les décisions et sous employés par rapport à leurs compétences,
- Un système très axé sur la rentabilité ,
- Des conditions de travail en open space,
- Des inégalités croissantes génératrices de sentiments d'injustice profonde,

Nous pouvons dégager deux enseignements majeurs de cette situation :

La césure entre dirigeants et salariés est manifeste ; parmi ces salariés, il y a des salariés qui ne se reconnaissent plus dans les orientations et pratiques de l'entreprise. Ils le vivent très mal : les cadres et les managers sont des salariés à part entière. Ce sont les systèmes de management, d'organisation du travail et les rouages de l'entreprise qu'il faut dénoncer, avant de s'en prendre au management. Il faut bien distinguer les cadres et les managers des dirigeants .

Les cadres, de part leur responsabilité professionnelle - on pourrait dire leur engagement professionnel - sont toujours très attachés à leur travail, à la qualité de celui-ci. Ils ne demandent rien d'autre parfois que de travailler dans de bonnes conditions. C'est cela leur exigence. C'est ça le travail décent pour eux, et ce travail là est de plus en plus empêché, de plus en plus contraint, de plus en plus impossible.

### Déclaration CFDT , fermeture du 24 et du 31 décembre 2009

La CFDT prend acte des fermetures du 24 et du 31 décembre 2009.

Nous considérons qu'il aurait été plus judicieux de communiquer auprès des salariés en préconisant la prise de JRTT et ou de congés ces jours là.

Nous prenons acte des difficultés de livraison de nos fournisseurs. Ceci ne change en rien le quotidien de notre société de service. Le respect de nos engagements contractuels auprès de nos clients, oblige la CFDT à émettre une réserve, les délais d'intervention et de résolution nous sont imposés par leurs contrats.

Au CCE de ce jour, une hypothèse d'astreinte renforcée est proposée consistant à doubler les effectifs habituels d'astreinte du Centre de service Clients et des experts Terrain.

Afin de pouvoir donner un avis motivé à cette consultation. La CFDT, pour se prononcer, ses Délégués demandent le nombre d'appels reçus par degré d'urgence et par priorité ces jours là.

La CFDT entend bien qu'il n'y aura pas d'incidence sur le chiffre d'affaire et la facturation.

La CFDT reste inquiète sur la situation économique de l'année en cours et s'interroge sur les risques d'un handicap financier sur le prochain exercice.

La CFDT alerte le président pour que le management, malgré la fermeture, n'imposent pas le travail à certains salariés ces jours là.